



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 12 juillet 2024

**Fermeture de la pêche du saumon atlantique pour toutes les catégories de pêcheurs sur le bassin de l'Adour**

Dans le bassin de l'Adour, le saumon atlantique est une composante emblématique de la richesse de la biodiversité du territoire. Les activités de pêche commerciale ou de loisir qui s'exercent traditionnellement sur cette espèce fragile, font l'objet de toutes les attentions dans un contexte perturbé par le changement climatique.

Les effectifs d'adultes revenant annuellement se reproduire dans les gaves ont brusquement diminués en 2023 comme dans de nombreux autres bassins de l'aire de répartition européenne de l'espèce. Les services de l'État comme tous les acteurs ont suivi avec attention la tendance des indicateurs de ce début d'année 2024 qui ont confirmé le bilan précédent.

Ainsi, fin juin 2024, sur la base des effectifs arrivés sur les frayères, estimés dans le bassin Adour à 600 individus, l'analyse de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Nouvelle-Aquitaine révèle une évolution très défavorable, comparable aux plus mauvaises années observées (2018 et 2023).

En cohérence avec les décisions prises en responsabilité par les représentants de la pêche professionnelle maritime ou de la pêche de loisir en eau douce, **les préfets des Pyrénées-Atlantiques, des Landes et de Nouvelle-Aquitaine ont décidé de suspendre immédiatement pour tous les pêcheurs les autorisations de pêche du saumon sans attendre la fin de la saison de pêche.**

Ces mesures complètent les dispositifs engagés par ailleurs pour la préservation de l'espèce, de ses milieux de vie et la restauration de ses effectifs : amélioration de la continuité écologique, protection des frayères, amélioration de la qualité des eaux et réintroduction par alevinage.

Les indicateurs seront suivis avec attention dans les semaines à venir et feront l'objet d'un examen en comité de gestion des poissons migrateurs dès cet automne.